

y ajouter des fortifications. "Voilà, dit l'auteur des *Beautés de l'Histoire du Canada*, ce que fait un pays pauvre, tandis que de grandes nations florissantes ont peine à se priver de quelques jouissances de luxe, pour subvenir aux besoins de la patrie."

REPUBLIQUE BABINIENNE EN POLOGNE.

Vers l'an 1560, du tems de SIGISMOND AUGUSTE II, quelques gentilshommes polonais établirent dans le palatinat de Lublin une société de plaisirs, qu'ils nommèrent Babinienne, du nom d'une terre que Psomka, son principal instituteur y possédait. Baba signifie, en langue polonaise, une vieille femme, et Babino (nom de la terre,) tout ce qui lui appartient ou vient d'elle. C'est pourquoi ce bien ruiné par le laps du tems donna lieu à toutes sortes de badinages et de saillies de la part des passans, non tant à cause de son mauvais aspect que de son nom ridicule. Les gentilshommes polonais, qui prenaient plaisir aux divertissemens et aux traits desprit, prirent de là, d'établir la société en question, qu'ils nommèrent Babinienne. Et pour lui donner un certain relief, ils prirent pour leurs réglemens, la forme du gouvernement de Pologne, et élurent un roi, formèrent un sénat, créèrent des sénateurs, des archevêques, des évêques, des palatins, des chatelains, des chanceliers, &c. Voici comment on donnait ces charges : dès que quelqu'un se distinguait à une fête, ou dans une grande assemblée, par quelque chose d'étrange ou de singulier, ou disait quelque chose de contraire à la bienséance, aux usages ou à la vérité, on le jugeait digne de devenir membre de la république comique, et on lui confiait même temps l'emploi qui avait rapport à son défaut ridicule ; p. e. quand quelqu'un se vantait, parlait à tort et à travers de batailles, de guerres, de sièges, de massacres, &c. on le créait généralissime de la couronne, ou chevalier de l'éperon d'or ; parlait-il de choses empoulées qu'il ne comprenait pas, on en faisait un archevêque ; s'il parlait politique sans rime ni raison, et péchait souvent contre la langue, on le nommait grand chancelier ; qui parlait de religion à contretems, et se rendait coupable de l'orgueil de quelques ecclésiastiques, était fait chapelain de la cour ; s'il parlait mal à propos de chevaux, de chiens, de faucons, et de la chasse du renard, et faisait beaucoup de bruit, on le créait grand veneur de la couronne ; quiconque prenait avec trop de chaleur et sans raison le parti de l'église romaine ou de toute autre secte, parlait du bucher comme d'un châtiment dû aux hérétiques, était nommé unanimement *Inquisitor hæreticæ pravitatis* ; s'il parlait de chevaux, de leurs qualités, d'une manière peu-conforme à